

LA MRC DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU OFFRE 51 640 \$ EN AIDE FINANCIÈRE

Fonds de soutien à l'entrepreneuriat (FSE)

McMasterville, le 7 décembre 2022 – La MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est fière d'avoir remis 51 640 \$ en aide financière, dans le cadre du *Fonds de soutien à l'entrepreneuriat* (FSE), à 11 entreprises dont les projets ont été recommandés par le Comité sur les aides financières. Le FSE a permis d'offrir des subventions pouvant atteindre 5 000 \$ chacune, à des entreprises dont le siège social et les activités se situent sur le territoire de la MRCVR et qui sont en activité depuis plus de 24 mois.

De plus, le solde résiduel de l'enveloppe prévue pour le FSE, en 2022, sera conservé afin de bonifier l'enveloppe prévue pour le *Programme innovation* qui fera l'objet d'un appel de projets au début de l'année 2023.

« L'équipe de soutien aux entreprises de la MRCVR continue d'accompagner les entrepreneur(e)s pour la poursuite des activités de commercialisation sur le territoire. », a déclaré madame Marilyn Nadeau, préfète de la MRCVR et mairesse de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

À PROPOS DU FONDS DE SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT (FSE)

Dans le cadre de son entente relative au *Fonds régions et ruralité* (FRR), la MRC de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) s'est dotée d'une Politique de soutien aux entreprises dans laquelle elle identifie ses secteurs d'activité prioritaires en matière d'investissement économique. C'est dans ce contexte que la MRCVR attribue un montant issu de l'Aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19. Soucieux de soutenir les entreprises de son territoire, les membres du Conseil de la MRCVR, suivant la recommandation du Comité sur les investissements, ont décidé de rendre disponible une somme de 70 000 \$ pour développer le Fonds de soutien à l'entrepreneuriat (FSE).

À PROPOS DE LA MRCVR

La Municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu (MRCVR) est un organisme municipal à portée régionale qui regroupe les municipalités et les villes de la vallée du Richelieu, soit : Beloeil, Carignan, Chambly, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Basile-le-Grand, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Beloeil. Son mandat est d'exercer les pouvoirs et les responsabilités que lui confère la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi que le *Code municipal du Québec*. Couvrant un territoire d'approximativement 132 000 habitant(e)s, l'organisation interagit au niveau de l'aménagement du territoire et de la mobilité, du développement agricole, culturel, économique, social et touristique, de la sécurité incendie, des cours d'eau et des matières résiduelles. La MRCVR assume également la responsabilité de certains mandats que lui confèrent ses municipalités et villes ainsi que divers organismes partenaires.

– 30 –